



106, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Guillaume (Québec) J0C 1L0

Téléphone : 819 396-2403
Télécopieur : 819 396-0184
Courriel : info@saintguillaume.ca

Municipalité de Saint-Guillaume

AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le lundi 1^{er} août 2022 à 19h30, en la salle du conseil situé au 106 rue St-Jean-Baptiste à Saint-Guillaume, le Conseil doit statuer sur deux demandes de dérogation mineure relatives aux propriétés suivantes :

- Demande de dérogation mineure pour le 458, rang du Ruisseau Nord relative à un déplacement de bâtiment accessoire servant de garage résidentiel afin que l'implantation soit 1 mètre de la ligne de lot latéral gauche ;
- Demande de dérogation mineure pour le 108, rue Saint-Jean Baptiste relative à la construction d'un garage municipal en ayant des marges latérales moindre que les marges prévues au règlement de zonage ;

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à ces demandes de dérogation mineure lors de la séance du 1 août 2022 à 19h30.

Signé et affiché le 14 juillet 2022.

Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Anny Boisjoli directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Guillaume, certifie avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, et ce, le 14 juillet 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 juillet 2022.

Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière